



**Association départementale pour le développement
de la musique et de la danse en Mayenne**

-

Projet d'activités 2009

Sommaire

Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53.....	3
Contexte 2009	4
0. Le fonctionnement de l'ADDM 53.....	6
1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information	7
La collecte d'information et la communication.....	7
Les outils d'expertise	7
L'ADDM 53, centre ressource départemental	7
2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle.....	9
« Plan musique » et mise en réseau.....	9
Chantier pédagogique en Haute-Mayenne	9
Vers un « schéma danse »	9
Formation professionnelle musique.....	10
Formation professionnelle danse.....	10
3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire	11
La musique à l'école.....	11
La danse à l'école	11
Parcours chorégraphiques en collèges et lycées	12
Formation des enseignants	12
4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs	13
Stages musicaux amateurs	13
Diversification des esthétiques et des pratiques	13
Résidence Alexandros Markeas	14
La consolidation des pratiques musicales amateurs	14
Orchestre d'harmonie de la Mayenne.....	15
Les rencontres chorégraphiques départementales.....	15
Groupe chorégraphique amateur et stages.....	16
Accès aux œuvres et culture chorégraphique	16
5. La structuration et le développement des musiques actuelles.....	17
Concertation, coordination et information.....	17
Rockin' Laval.....	17
Accompagnement et formation.....	18
Projets musicaux en amateurs	18
6. Accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques	19
Soutien aux compagnies locales.....	19
Développement des publics.....	19
Les Cafés-danse	20

Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53

Partenaire privilégié du Conseil général et relais de l'État, l'ADDM 53 développe des actions structurantes dans le domaine musical et chorégraphique, dans une logique constante de partenariat et de complémentarité entre les politiques territoriales, et en étroite relation avec les acteurs culturels du département et de la région.

L'ADDM 53 s'inscrit dans le cadre des **missions, fonctions et spécificités d'intervention des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant**, définies par la charte signée à l'initiative du Ministère de la culture avec l'ADF, la FNCC et Arts vivants et départements le 11 janvier 2006. L'inscription de l'action de l'ADDM 53 dans le cadre de cette charte est formalisée par son adhésion à la Fédération nationale des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, Arts vivants et départements.

La mission centrale de l'ADDM 53 est ainsi une mission de développement artistique et culturel qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création et de la diffusion artistique, en vue d'assurer un développement territorial global. L'ADDM 53 contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment en zone rurale, suivant une triple responsabilité artistique, territoriale et sociale.

Interface et espace de mise en réseau des acteurs culturels du territoire (responsables politiques et administratifs, professionnels et monde associatif), **l'ADDM 53 est chargée d'éclairer, d'accompagner les politiques publiques, puis de s'inscrire dans leur mise en œuvre**, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des territoires et de capacités d'expertise spécialisées.

Pour atteindre ces objectifs, l'ADDM 53 assure **4 fonctions principales** qui guident systématiquement son action :

- **fonction d'observation et d'analyse**, au service des élus et des professionnels, notamment par la production régulière d'études et d'indicateurs chiffrés ;
- **fonction d'information, de documentation et de conseil** en direction de l'ensemble des acteurs, du « tout public » aux représentants des collectivités, en passant par les professionnels du spectacle vivant ;
- **fonction d'animation des réseaux**, en proposant des espaces d'échange entre acteurs favorisant la réflexion collective, la mise en commun des énergies et l'élaboration de projets partagés ;
- **fonction d'accompagnement des pratiques et des métiers**, par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions favorisant la structuration et le développement quantitatif et qualitatif de l'activité musicale et chorégraphique en Mayenne, aussi bien amateur que professionnelle, dans le domaine de l'éducation artistique, de l'enseignement spécialisé, de la diffusion et des publics et de la création artistique.

Dans ce cadre, l'action de l'ADDM 53 cherche autant que possible à privilégier :

- l'innovation et le rééquilibrage des inégalités ;
- l'exemplarité des projets et des actions proposées ;
- la concertation à toutes les étapes de la réalisation des actions ;
- la complémentarité entre les niveaux territoriaux, les acteurs, les disciplines artistiques et les domaines concernés (enseignement, formation, création, diffusion, pratiques en amateurs).

Ces fonctions sont exercées de façon privilégiées avec **le Département, l'État et la Région, en collaboration étroite avec les autres collectivités** et leurs établissements publics, dans un souci de continuité et d'adaptabilité des missions de service public dans tous les territoires. Dans cet esprit, le missionnement et l'action de l'ADDM 53 s'inscrivent dans le cadre du **schéma culturel départemental du conseil général** de la Mayenne et des **orientations nationales du Ministère de la culture**.

Veillant à s'inscrire dans une logique de complémentarité de l'offre, et de subsidiarité de la démarche, le projet d'activités de l'ADDM 53 est élaboré et mis en œuvre en **interaction constante avec les partenaires de l'association** : le conseil général de la Mayenne, la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, le conseil régional des Pays de la Loire, les collectivités locales, l'inspection académique de la Mayenne, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, le centre national de la fonction publique territoriale, les autres associations départementales pour le développement de la musique et de la danse de la région, les réseaux thématiques départementaux, régionaux et nationaux, les lieux de création et de diffusion de la musique et de la danse, les écoles de musique et de danse, les fédérations de pratiques amateurs...

Contexte 2009

L'année 2008 a été fortement perturbée par une baisse des crédits attribués par l'État / Ministère de la culture. L'ADDM 53 a fait le choix de réduire certains projets, de supprimer le programme d'études prévu, et de prévoir un résultat de fin d'année négatif en 2008. Cette baisse de crédits pour l'action territoriale, dont l'importance est variable selon les régions et les départements, porte gravement préjudice à la stabilisation du fonctionnement de l'association et de son volume d'activités, atteinte en 2007.

Cela s'est traduit concrètement par l'impossibilité d'atteindre plusieurs des objectifs prioritaires que s'était fixés l'ADDM 53 :

- **consolider la mission d'information et de documentation** : l'embauche de chargés d'étude et le recours à un documentaliste ont été abandonnés ;
- **établir un nouveau cadre partenarial avec le conseil général** : l'impossibilité de disposer d'orientations claires, à moyen terme, de la part de l'État ne permet pas de repenser le cadre de fonctionnement de l'ADDM 53, et oblige à une gestion à court terme peu compatible avec le rôle structurant que doit jouer l'association.

Plus fondamentalement, la reconduction de cette baisse de crédits en 2009 remettrait en cause le fondement du fonctionnement de l'ADDM 53, basé sur le partenariat étroit État / Département depuis la création de la structure en 1974.

La réorientation de l'action en faveur de la danse est en passe d'être achevée : certains dispositifs et modes d'intervention restent à simplifier, et le principe des Itinéraires danse, fragilisés par l'arrêt de l'aide à la diffusion décidé par l'ADDM 53 en 2006, doit être revu. Cela ne sera possible que si le cadre départemental en faveur de la diffusion de la danse en Mayenne est précisé, avec le conseil général, et idéalement en articulation avec le volet « danse » du Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA).

La préfiguration d'un plan départemental « danse », en suspens depuis la remise de l'étude sur l'enseignement et les pratiques chorégraphiques et du premier diagnostic établi en 2006, a fait l'objet d'un cadrage méthodologique par le conseil général, qui associe l'ADDM 53 à la démarche pour 2009.

Malgré les importantes perturbations connues en 2008, l'ADDM 53 a pu renforcer la **dimension pluriannuelle de son action**, et ainsi gagner en souplesse et en réactivité.

Dans ce contexte de redéfinition du rôle de l'État pour le développement culturel des territoires, et d'évolution des responsabilités du conseil général en matière d'aménagement du territoire pour les pratiques artistiques et culturelles, il paraît fondamental que soient redéfinies les attentes des tutelles « historiques » de l'ADDM 53.

Sur la base de missionnements clarifiés, en phase avec les objectifs de politique publique propres au conseil général de la Mayenne et à l'État, en association avec le conseil régional et le conseil général de la Sarthe, un contrat d'objectifs et de moyens à 5 ans pourrait alors être établi.

Le projet d'activités 2009 de l'ADDM 53 sera présenté à travers six axes sectoriels :

1. les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information
2. la structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle
3. le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire
4. le renforcement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs
5. la structuration et le développement des musiques actuelles
6. l'accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques

0. Le fonctionnement de l'ADDM 53

L'équipe de l'ADDM 53 est constituée de sept permanents, selon l'organisation suivante :

- un directeur (Baptiste Clément)
- une chargée de mission « enseignement et pratiques musicales » (Anne-Sarah Chevret-Seys)
- un chargé de mission « musiques actuelles et action culturelle » (Nicolas Moreau)
- une chargée de mission « danse » (Sophie Boulanger)
- un chargé des « réseaux d'information musique & danse » (Steve Gérard)
- une secrétaire-comptable (Jocelyne Lagaë)*
- une secrétaire (Michèle Verdon)

La création du poste de chargé des « réseaux d'information musique & danse » est aidée d'une part par le conseil régional des Pays de la Loire, dans le cadre du dispositif « emploi-tremplin » (participation à hauteur de 60% du SMIC chargé les deux premières années, dégressive sur 5 ans), et d'autre part par le ministère de la culture/DRAC des Pays de la Loire. Le poste de chargé de mission « musiques actuelles et action culturelle » n'est à présent plus aidé au titre du dispositif « emploi jeune ».

La masse salariale des chargés de mission n'est que partiellement intégrée au budget de fonctionnement de l'ADDM 53 : selon le plan comptable analytique, la masse salariale de l'équipe permanente à plein temps de l'ADDM 53 est ventilée entre le fonctionnement et les secteurs d'activités, au prorata du temps consacré, comme l'indique le tableau ci-dessous.

	Info	Enseignement et formation professionnelle	Actions en milieu scolaire	Pratiques amateurs	Musiques actuelles	Création et diffusion chorégraphique	Fonctionnement
Directeur	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Chargé de mission musique 1	0 %	50 %	10 %	15 %	0 %	0 %	25 %
Chargé de mission musique 2	0 %	0 %	10 %	15 %	50 %	0 %	25 %
Chargée de mission danse	0 %	20 %	20 %	15 %	0 %	20 %	25 %
Chargé(e) de mission info/com	75 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	25 %
Secrétaire	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %

* *Jocelyne Lagaë, agent du conseil général, est mise à disposition de l'association (la masse salariale correspondante n'est donc pas intégrée au budget de l'ADDM 53)*

Le fonctionnement de l'ADDM 53 implique par ailleurs la prise en compte de charges diverses, outre la masse salariale (frais de missions – déplacements, hébergements, repas, réceptions, formation professionnelle continue, expertise comptable, commissariat aux comptes, conseil juridique, assurances, documentation générale, services bancaires, cotisations et autres charges diverses liées au bon fonctionnement de l'association).

1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information

L'ADDM 53 oriente ses missions d'information vers une connaissance du terrain au service de l'aide à la décision, de la mise en réseau des acteurs et de la valorisation de l'activité artistique départementale. L'ADDM 53 renforcera ainsi sa position de centre ressource départemental en musique et en danse.

La collecte d'information et la communication

La connaissance du secteur musical et chorégraphique mayennais nécessite une **collecte régulière** des données concernant l'activité du département : artistes et ensembles musicaux, écoles de musique et de danse, compagnies et artistes chorégraphiques, personnes et lieux ressources...

Suite aux difficultés rencontrées dans l'utilisation de la nouvelle version de la base de données nationale « **Réseau information culture** » (RIC, anciennement RMD), coordonnée par la Cité de la musique, l'ADDM 53 a fait le choix de donner la priorité à l'exploitation des données à des fins de secrétariat et d'information des publics. Pour ce faire, les bases de données sont progressivement transférées vers l'outil « FileMaker », plus adapté aux besoins de l'ADDM 53. RIC sera par conséquent renseigné de façon minimale.

Cet outil, associé au site Internet et à la création d'une newsletter, permettra notamment de recentrer la stratégie de communication de l'association autour des **supports électroniques**, et d'alléger ainsi la production et l'envoi de supports papier. Le succès des actions mises en œuvre par l'ADDM 53 et ses partenaires dépendant aussi de leur visibilité et de leur lisibilité, les modalités de relation avec la presse locale et nationale (revues spécialisées) sont à renforcer.

Les outils d'expertise

La deuxième étape du développement de cette base de données visera à construire des outils de suivi de l'activité musique & danse en Mayenne, facilitant la **production de chiffres-clefs** et tableaux de bord, par exemple pour l'enseignement spécialisé. Cette exploitation doit nous permettre de disposer d'états des lieux fidèles, outils d'analyse, de prospective et d'aide à la décision.

Cette démarche répond pleinement au **rôle d'observation** que doit jouer l'ADDM 53, au service des politiques publiques et du développement territorial. À cette fin, l'ADDM 53 sera un référent du conseil général pour le développement du service d'information géographique (SIG).

La restitution de ces données auprès du grand public est notamment réalisée via le site internet (Cf. paragraphe suivant), qui propose notamment un **annuaire « musique et danse en Mayenne »**.

L'ADDM 53, centre ressource départemental

Le lancement du **site internet** spécifique à l'ADDM 53, a permis de rendre plus visible l'activité de l'ADDM 53, et de renforcer son rôle d'information auprès du public musique & danse du département. L'ADDM 53 procédera en 2009 à l'ouverture d'**espaces internet pour les usagers** (acteurs locaux, aussi bien professionnels qu'amateurs). À terme, le site internet devra constituer un **outil interactif au service de la mise en réseau** des acteurs entre eux, prolongeant et complétant le travail de coordination et de concertation

réalisé sur le terrain à travers les commissions thématiques (écoles de musique, interventions en milieu scolaire, musiques actuelles, etc.).

Ce site propose également au public un ensemble d'informations le plus exhaustif possible sur les ressources artistiques du département et met l'accent sur **l'actualité musique & danse du département**. Les modalités de centralisation de l'information relative à l'actualité culturelle du département restent à définir avec le service communication du conseil général, dans un souci de plus grande efficacité.

L'ADDM 53 s'attachera également à enrichir et surtout à mieux valoriser son **fonds documentaire** (revues spécialisées, ouvrages de référence, ressources pédagogiques, etc.), que nous espérons rendre plus accessible au public. L'ADDM 53 tâchera de répondre à une demande toujours plus pressante des danseurs et musiciens-intervenants de disposer de **ressources pédagogiques pour l'éducation artistique** en milieu scolaire.

2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle

« Plan musique » et mise en réseau

En lien étroit avec le service du développement culturel du conseil général, l'ADDM 53 poursuivra la mise en œuvre du plan départemental de développement de l'enseignement et des pratiques musicales, réactualisé **pour la période 2004-2010**.

L'ADDM 53 travaillera avec le conseil général à la définition du cadre méthodologique pour l'évaluation du plan « musique ». À cette fin, l'ADDM 53 initiera la **réactualisation de certaines données** issues d'études spécifiques (enseignement musical, pratiques musicales amateurs) et complétera au besoin ces données de nouvelles études complémentaires selon les demandes du conseil général. Ce travail s'échelonne de 2008 à 2010.

L'ADDM 53 poursuivra l'**accompagnement des écoles de musique du département**, suite à la signature des textes-cadres de mise en réseau des établissements. L'ADDM 53 s'attachera en 2009 en particulier à accompagner les écoles de musique qui connaissent des difficultés de formalisation de leur projet d'établissement.

L'ADDM 53 poursuivra la **coordination des réflexions** pédagogiques et des projets impliquant les professeurs dans la mise en réseau. Elle veillera également à accompagner les professeurs coordonnateurs dans le plein exercice de leurs missions.

Chantier pédagogique en Haute-Mayenne

En partenariat avec le réseau des établissements d'enseignement spécialisé de la Haute-Mayenne et avec le Pays de Haute-Mayenne, l'ADDM 53 pilotera un chantier pédagogique portant sur les questions d'apprentissage musical dans le cadre des pratiques d'ensemble en écoles de musique.

Avec le concours de l'Université Paris IV – Sorbonne / Observatoire musical français (OMF, direction François Madurell), l'ADDM 53 et ses partenaires mèneront un travail d'observation et d'analyse des situations pédagogiques propres aux pratiques d'ensemble, afin de constituer un référentiel de compétences utile à la redéfinition de l'articulation entre cours d'instrument, cours de formation musicale, et pratiques d'ensemble.

Ce travail sera réinvesti en 2010 à travers 3 journées professionnelles :

- 1 journée à Paris, organisée par la Sorbonne portant sur les travaux de recherches en pédagogie de la musique ;
- 2 journées à Mayenne, co-organisées par l'ADDM 53 et le Pays de la Haute-Mayenne, et portant sur la place que peuvent jouer les pratiques collectives en écoles de musique dans l'apprentissage musical.

Un des objectifs du chantier pédagogique et des journées professionnelles est d'ouvrir des perspectives d'évolution de l'organisation des enseignements.

Vers un « schéma danse »

Suite à l'étude sur l'enseignement et les pratiques chorégraphiques réalisée en 2006, et au diagnostic établi, l'ADDM 53 sera associée à la démarche d'élaboration du « schéma danse » en appui du conseil général, sur les questions d'enseignement de la danse et des axes annexes (sensibilisation, éducation artistique, pratiques chorégraphiques, diffusion, création...).

Formation professionnelle musique

Moteur de l'évolution de l'enseignement musical et chorégraphique, la formation professionnelle des intervenants, professeurs et directeurs d'écoles de musique et de danse constitue un **élément essentiel de la structuration** du secteur. Les actions proposées visent selon les cas à questionner la pratique des enseignants, être source de réflexion pédagogique pour l'ensemble des membres d'une équipe ou d'un secteur de l'enseignement, être un moyen de qualification, de stabilisation ou d'évolution statutaire, proposer une ouverture artistique en direction d'autres pratiques ou d'autres esthétiques, etc.

Le plan interdépartemental de formation professionnelle des directeurs, professeurs et musiciens-intervenants des écoles de musique de la Mayenne et de la Sarthe s'inscrit dans le cadre d'une **concertation renforcée à l'échelle de la région** (en lien avec le conseil général de la Sarthe, les autres ADDM, le CNFPT et le CEFEDM).

Le plan de formation musique, qui a bénéficié d'une **redéfinition globale en 2007/2008**, a connu un succès important, avec 145 inscriptions pour 102 enseignants, dont 67 Mayennais (soit 1 enseignant sur trois inscrit en formation professionnelle). Le plan 2008/2009 s'inscrit dans la continuité du précédent, en articulation constante avec les évolutions pédagogiques actuelles.

La Mayenne reste ainsi identifiée comme un **pôle d'attraction au niveau régional** pour la formation professionnelle « musique », l'ADDM 53 développant d'étroits partenariats avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : 5 des 11 formations proposées par l'ADDM 53 sont ainsi prises en charge par le CNFPT en 2008/2009.

Formation professionnelle danse

S'adressant à un public potentiel restreint, le plan de formation professionnelle « danse » propose un parcours permettant une pratique régulière aux enseignants, tout en étant attentif, autant que possible, aux contraintes des professionnels. Ce plan devrait constituer une des pierres angulaires de l'éventuel plan départemental « danse ». Le plan de formation est ouvert aux enseignants sarthois, grâce au soutien apporté par le **conseil général de la Sarthe**.

Il s'agit à la fois de proposer aux enseignants le cadre d'une **pratique chorégraphique régulière** favorisant le croisement des esthétiques, d'offrir des **outils méthodologiques et pédagogiques**, et de relier le contenu des formations aux enjeux de création artistique et d'approfondissement de la **culture chorégraphique**. Les liens entre le plan de formation professionnelle et l'accompagnement des pratiques en amateur ont été resserrés, avec des propositions d'ateliers ouverts aux grands élèves des écoles de danse. Marion Lévy, invitée au Carré-Scène nationale à Château-Gontier, est associée à cette démarche de formation.

L'ADDM 53 proposera comme l'an passé des **parcours de spectacles** aux enseignants, via la *Carte pass Itinéraires danse* mise en place en partenariat avec les diffuseurs du département. Il s'agit, pour les professeurs de danse comme pour les enseignants de l'Éducation nationale, de bénéficier d'un accès facilité à l'activité culturelle du département et à la culture chorégraphique.

Enfin, l'ADDM 53 organisera un **forum sur les métiers de la danse** avec le Centre National de la Danse (CND, Pantin), sous la forme d'une information générale et de rendez-vous individualisés. Ce forum fait suite aux démarches initiées par l'ADDM 53 pour une meilleure prise en compte de l'activité en danses urbaines, de société et du monde.

3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire

Compte tenu de l'important travail mené en ce sens depuis de nombreuses années en Mayenne, l'ADDM 53 reste un interlocuteur privilégié du ministère de l'éducation nationale et de la direction diocésaine de l'enseignement catholique pour le développement d'actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire, dans le cadre des **dispositifs « Musique à l'école » et « Danse à l'école »**.

La musique à l'école

La Mayenne compte à ce jour 11,5 postes (équivalents temps plein) de musiciens intervenants directement gérés par les communes et communautés de communes, sous la responsabilité de l'école de musique de leur territoire. Dix d'entre eux s'inscrivent dans le cadre du « plan musique » et sont aidés par le conseil général. Selon les objectifs du plan départemental, deux postes pour Laval restent à créer pour **parfaire la couverture du département**. Aucune réflexion n'est à ce jour lancée pour le Pays de Saint-Aignan/Renazé, zone géographique ne disposant pas d'offre d'enseignement musical public.

Employé directement par le Syndicat de Pays du Haut-Maine-et-Pail, Denis Verlinde, a quitté l'ADDM 53 en septembre 2008. L'association ne salarie plus aujourd'hui qu'une musicienne-intervenante pour les zones non couvertes par le dispositif « dumiste » (Sandrine Lemaître). Ses interventions concerneront **22 classes pour plus de 500 élèves du département**, soit 193 heures d'interventions musicales.

Le dispositif d'interventions musicales en milieu scolaire est encadré par une **procédure commune** à l'ensemble du département (groupe départemental d'évaluation, commissions locales d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Plusieurs réunions de travail seront organisées par l'ADDM 53 avec les **musiciens-intervenants** du département, afin de mettre en commun certaines questions pédagogiques, ou relatives à leurs modalités de travail.

La danse à l'école

En matière de sensibilisation à la danse en milieu scolaire, l'ADDM 53 continuera de piloter l'ensemble des interventions en classe dans le cadre du dispositif « Danse à l'école ». L'ADDM 53 salariera ainsi en 2008-2009 trois danseurs (Laetitia Davy, Sylvaine Niobé et Pierre Imbert) qui assureront l'ensemble des interventions prévues dans le département soit **environ 2000 élèves pour 83 classes**, et un total de 750 heures d'interventions.

À l'image des interventions musicales, les interventions chorégraphiques en milieu scolaire sont encadrées par une **procédure commune** (groupe départemental d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Comme initié en 2007, l'ADDM 53 proposera une plus large **ouverture des actions menées en milieu scolaire**, en proposant aux collèges et aux lycées des ateliers et des parcours chorégraphiques (Cf. *infra*), toujours en lien avec les Itinéraires danse.

Les **Rencontres départementales pour la danse à l'école**, dont le cadre a été redéfini en 2007, seront organisées cette année en partenariat avec les salles de spectacles : Le Kiosque à Mayenne (Cie Beau Geste), Saison culturelle de l'Ernée (Cie En aparté), Centre culturel Les Angenaises à Bonchamp (CCN de Caen). Chaque matinée de présentation des travaux chorégraphiques des classes est suivie l'après-midi d'une pièce professionnelle, et d'un temps d'échange entre les compagnies invitées et les enfants. Les Rencontres « danse à l'école » proposeront également cette année une journée d'échange et de rencontre pour les classes inscrites aux parcours danse en collèges et lycées.

Parcours chorégraphiques en collèges et lycées

Les Itinéraires danse serviront de point d'appui à plusieurs actions de sensibilisation à la danse en écoles élémentaires et en collèges, en partenariat avec les diffuseurs accueillant les compagnies.

Des **parcours de découverte de la danse**, adaptables aux souhaits des établissements et de leurs enseignants, sont proposés aux collèges et lycées. En s'appuyant là encore sur les présences chorégraphiques des Itinéraires danse, il s'agit d'établir un parcours de 20h environ, permettant la découverte de la danse par la pratique en atelier, par la connaissance de l'histoire de la danse, et par la fréquentation des spectacles. Chaque parcours est construit autour d'une démarche de création artistique, **à partir d'une thématique et/ou d'une esthétique**, propres à la Cie qui intervient sur le parcours, et donc en lien direct avec la programmation.

6 parcours sont prévus en 2009 :

- À Laval, avec le CCN de Caen : lycée d'Avesnières, lycée technique l'Immaculée Conception, lycée Ambroise Paré
- À Ernée, avec la Cie Beau Geste : 2 classes du collège public ;
- À Montsûrs, avec la Cie Chantier : collège public.

Formation des enseignants

Les enseignants inscrits dans un projet danse peuvent bénéficier d'un stage de **formation initiale** pour les premiers projets en danse. Des **ateliers de pratique** chorégraphique complémentaires sont également organisés en soirée pour les enseignants qui souhaitent approfondir leur approche de la danse.

À noter également que la **Carte pass Itinéraires danse** est proposée à tous les enseignants et étudiants de l'IUFM, afin de favoriser la connaissance de la danse, en particulier chez les personnes engagées dans un projet « danse ».

4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs

L'action de l'ADDM 53 doit favoriser la **pérennisation et le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs** sous toutes leurs formes, et plus particulièrement dans le cadre collectif (harmonies, batteries-fanfars, chorales, groupes de musiques actuelles ou traditionnelles, pratiques chorégraphiques...). En partenariat avec les écoles de musique et de danse, les associations et fédérations du département, les actions mises en œuvre par l'ADDM 53 en direction des musiciens et des danseurs amateurs seront poursuivies.

Stages musicaux amateurs

Les **rencontres départementales « Cordes »** ont été réorientées vers l'initiation à l'orchestre, pour les élèves de 2^e ou 3^e année d'instrument. Elles seront organisées sur 4 jours consécutifs, du 5 au 8 avril 2009, à Loiron, et dirigées par un chef invité spécialiste de ce niveau d'orchestre (Julien Leroy).

Le **stage d'orchestre d'harmonie 1^{er} niveau** est organisé chaque année autour d'écoles de musique différentes. L'école de musique communautaire de l'Ernée est pressentie pour accueillir le stage 2009, en partenariat avec la Fédération départementale des sociétés musicales de la Mayenne (FDSMM). Il sera vraisemblablement organisé la fin du mois d'août.

L'ADDM 53 initiera en 2009 un **Week-end choral**, les 21 et 22 février, au centre administratif Jean Monnet à Laval et à l'école Val de Bootz. Ce week-end s'inscrit dans la continuité des rencontres ponctuelles qui ont pu être proposées aux chorales de la Mayenne, et en complémentarité de la reprise d'Atom Heart Mother (Pink Floyd, voir *infra*). Un **programme complet d'ateliers** sera proposé aux choristes et chefs de chœur de tout le département, sur inscription individuelle : cours de technique vocale, répertoire de l'Europe du Nord, répertoire Moyen-Âge et Renaissance, chants traditionnels mayennais, etc. Outre les objectifs d'élargissement du répertoire et de formation, ce week-end vise également à favoriser les liens entre choristes et entre chorales en Mayenne. Les ateliers seront autant que possible animés par des chefs de chœurs et professeurs du département, en fonction de leurs domaines musicaux d'excellence.

Diversification des esthétiques et des pratiques

Afin de proposer aux musiciens du département d'autres horizons artistiques et de nouvelles expériences, l'ADDM 53 accompagne en 2009 plusieurs projets thématiques, et poursuit sa politique de commande d'œuvres musicales. Elle initiera également une résidence du compositeur Alexandros Markeas, en partenariat avec la ville de Laval. Ces démarches visent à rapprocher les élèves et musiciens amateurs ou professionnels des processus de composition et de la démarche de création, de les ouvrir à des esthétiques actuelles par le contact direct avec des artistes :

- une **création musicale et plastique** a ainsi été commandée à Rodolphe Bruneau-Boulmier, compositeur, et Brigitte Maurice, artiste plasticienne. Reportée plusieurs fois, cette création sera donnée sous les combles de la Médiapôle, à Laval, en lieu et place de l'église Saint-Martin. L'ADDM 53 a fait appel à Rut Schereiner pour la direction du projet, la production du concert et l'exposition étant assurées par la Ville de Laval.
- La commande passée à **Ivan Bellocq pour le Pays de Mayenne** touche aujourd'hui à son but : livrée en août 2008 et créée les 13 et 14 avril 2009, cette œuvre pour orchestre symphonique, orchestre d'harmonie, chœurs et récitants a fait l'objet d'un long travail préalable de rencontre et d'échange entre le compositeur, le conservatoire, les ensembles amateurs et partenaires culturels participant, dans le cadre d'une résidence pilotée par la

CCPM. De nombreuses actions seront organisées avec les élèves et professeurs du Conservatoire, autour de l'écriture musicale et du répertoire contemporain.

- **Atom Heart Mother** : sollicitée pour accompagner un projet de reprise de cette pièce de Pink Floyd, l'ADDM 53 accompagne et coordonne ce projet, qui permettra d'associer des musiciens amateurs d'horizons musicaux très différents : groupe rock, ensemble de cuivres, violoncelle solo, chœur et voix soliste, électronique... Il permet notamment de constituer un chœur composé de membres de différentes chorales et de chanteurs du département, pour un projet musical commun. Anne-Laure Guenoux, musicienne-intervenante de la CC l'Ernée, a pris en charge le repiquage et le réarrangement partiel de la pièce, et assure la direction musicale du projet. 3 concerts sont prévus : le 4 avril aux Ondines à Changé, le 23 mai au Mans, et le 12 septembre au théâtre de Laval.
- **Alexandros Markeas**, accueilli avec l'ensemble de musique contemporaine Utopik (Nantes) par Laval Spectacles pour le festival K'ARTiers, écrira une pièce pour orchestre d'harmonie, ensemble de saxophones, ensemble de cuivres et percussions, qui sera donnée à l'occasion du festival de musique en amateur à Bais, les Baldifolies, le 27 juin 2009. Cette pièce présentera la particularité d'offrir une expérience musicale spatialisée dans le village de Bais. D'autres actions sont prévues, constituant une véritable résidence du compositeur en Mayenne, pour différents publics (Cf. *infra*).

Soucieuse à la fois d'améliorer la circulation des œuvres commandées et de valoriser une initiative départementale innovante en matière **d'édition musicale**, l'ADDM 53 poursuivra sa collaboration avec l'AEDAM (Association pour l'édition et la diffusion des auteurs de musique) pour la coédition et la diffusion de certaines des œuvres commandées.

Résidence Alexandros Markeas

Partant de l'accueil d'Alexandros Markeas, compositeur et professeur d'improvisation au CNSMD de Paris, par Laval Spectacles en avril 2009, l'ADDM 53 a construit une résidence, portée en partenariat avec la ville de Laval. 5 types d'actions seront menées :

- un **stage de formation professionnelle** pour les enseignants d'écoles de musique, sur la thématique de l'approche orale de la musique dans la transmission et l'apprentissage instrumental ; les 2 & 3 mars et 16 et 17 mars – EM du Pays du Craonnais, prise en charge CNFPT ;
- un **stage improvisation & répertoires méditerranéen, pour les musiciens amateurs** les 28 février & 1^{er} mars / 14 & 15 mars, lieu à déterminer ;
- une **série de rencontres** avec le compositeur et l'ensemble Utopik, sur la thématique de l'écriture de la musique au XXI^e siècle, pour le **public scolaire et d'écoles de musique** ;
- un **concert public**, lors du festival K'ARTiers organisé par Laval Spectacles, en avril 2009 ;
- une **commande pour 3 ensembles instrumentaux amateurs**, donnée le 27 juin 2009 lors des Baldifolies, à Bais, avec spatialisation des sources sonores. Le compositeur interviendra auprès des ensembles pour le montage de la pièce.

La consolidation des pratiques musicales amateurs

L'ADDM 53 a travaillé en 2007 à la remise en cohérence de ses dispositifs de soutien aux ensembles amateurs, et au renforcement de sa communication autour de ces actions. Sont ainsi pilotés ou coordonnés :

- le dispositif de **tutorat**, qui consiste à proposer aux ensembles vocaux et instrumentaux des réponses de formation adaptées, en terme de direction, de technique vocale, de travail sur un répertoire particulier...
- le dispositif « **ateliers spécifiques** » du plan départemental « musique » du conseil général de la Mayenne, qui inscrit le soutien aux ensembles amateurs dans une logique pérenne, avec l'école de musique du territoire ;
- des **rencontres associatives** seront organisées, pour les ensembles musicaux amateurs, mais aussi pour d'autres pratiques artistiques amateurs de fonctionnement associatif ;
- les actions en faveur du renouvellement et de la circulation du **répertoire** (Cf. *supra*) ;
- un **accompagnement** permanent des ensembles, grâce au site Internet de l'ADDM 53 ou par l'accueil physique des acteurs : aide à la coordination des actions et projets entre ensembles, valorisation de l'activité amateur (vie des ensembles et projets-phares), etc.

L'ADDM 53 doit consolider son **rôle d'outil-ressource** pour tous les ensembles musicaux amateurs en Mayenne.

Orchestre d'harmonie de la Mayenne

Sollicitée en 2008 par des acteurs musicaux du département, l'ADDM 53 a initié avec la Fédération des sociétés musicales de la Mayenne (FDSMM) un projet d'orchestre départemental d'harmonie pour les grands amateurs et professeurs d'écoles de musique du département. Visant à valoriser une **pratique d'orchestre à vents d'excellence**, cet orchestre est constitué de musiciens bénévoles.

Le chef d'orchestre a été recruté après un appel à candidature et à projet national, auquel ont répondu 38 chefs d'orchestre de toute la France. Le chef retenu, **Thierry Weber**, est titulaire du Diplôme d'État de direction d'ensemble à vents, et lauréat du concours international de direction d'orchestre d'harmonie de Kerkrade, au Pays-Bas.

Les répétitions, en sessions, se dérouleront au mois d'avril et mai 2009. 3 concerts sont programmés :

- le samedi 16 mai 2009 au **Théâtre des Ursulines**, à Château-Gontier ;
- le vendredi 29 mai 2009 à l'**Espace Clair de lune**, à Ernée, dans le cadre de la Saison culturelle de l'Ernée ;
- le samedi 30 mai 2009 au **Château d'Angers**, dans le cadre de l'ouverture de la saison « l'excellence des pratiques amateurs ».

Chaque concert en Mayenne sera précédé d'une première partie assurée par un ensemble du territoire accueillant le concert.

Les rencontres chorégraphiques départementales

Comme pour la musique, les actions en faveur de la danse en amateur s'appuient sur la présence d'artistes chorégraphiques en Mayenne, en particulier dans le cadre des Itinéraires danse, pour intégrer les aspects de création artistique à tous les niveaux d'intervention.

Moment départemental phare d'échange et d'enrichissement artistique en danse, les **rencontres chorégraphiques départementales** sont l'occasion de croiser différentes esthétiques (danse classique, jazz, contemporaine, hip-hop...). Elles seront organisées du 14 au 18 avril aux Ursulines à Château-Gontier, en partenariat avec le Conservatoire du Pays de Château-Gontier. Le **Ballet Junior du CNSMD de Lyon** sera invité, pour un programme associant la reprise d'une pièce de William Forsythe et d'une création de David Drouard, chorégraphe de la Cie Chantier, implantée à Laval. Une journée préalable, pour les

enseignants en danse et les grands amateurs sera proposée le lundi 17 avril, avec le concours de la chorégraphe **Marion Lévy**, programmée cette année par Le Carré-Scène nationale.

Des **accompagnements artistiques**, temps de rencontres et de formation à destination des professeurs de danse du département et de leurs élèves, seront proposés en amont (Catherine Letinturier – Cie *Le paon du Jour* et David Drouard – Cie Chantier). L'accompagnement lumières sera revu, pour en renforcer la dimension de formation.

Les rencontres seront conclues par 3 représentations publiques : un partage de plateau entre étudiants du CNSMD de Lyon et le groupe chorégraphique amateur (Cf. *infra*), le vendredi 17 avril, et avec les pièces des écoles de danse le samedi 18 avril, sur la scène du Théâtre des Ursulines. Ces prestations seront préparées lors des **quatre journées d'ateliers et de cours** (toutes esthétiques confondues, dans une optique de découverte ou d'approfondissement), encadrées par des professeurs du département, Marion Lévy, David Drouard, et les étudiants du CNSMD.

Groupe chorégraphique amateur et stages

Suite aux trois créations amateurs menées ces dernières années, l'ADDM 53 constituera un groupe chorégraphique amateur, au **parcours de formation et de pratique renforcé**. Il vise à créer, au niveau du département, une dynamique pour la pratique de la danse hors de l'apprentissage en écoles de danse, afin d'encourager les grands amateurs à continuer la pratique de la danse, après leur cursus de formation.

Outre les ateliers de **création ou de relecture chorégraphique**, les membres du groupe suivront plusieurs formations aux côtés des professeurs de danse et des ateliers associant pratique de la danse et ouverture à la diversité des écritures chorégraphiques. Le suivi du groupe chorégraphique amateur sera assuré par David Drouard (Cie Chantier).

D'autres **stages amateurs** seront proposés dans les écoles de danse du département, avec les Cies invitées sur le territoire dans le cadre des Itinéraires danse : Cie Beau Geste, Cie Chantier et CCN de Caen.

Accès aux œuvres et culture chorégraphique

Des bus ou des tarifs préférentiels permettront de **faciliter la fréquentation des spectacles** du département, mais aussi de bénéficier de la programmation de pièces-phares du répertoire chorégraphique dans les départements limitrophes. Ces Itinéraires danse en région proposeront 2 spectacles, dont *Le Marteau sans maître* de Maurice Béjart, présenté à Rennes par le Ballet de l'Opéra national du Rhin, en mars 2009.

Une communication accrue permettra de renforcer les apports culturels de ce travail, qui devront être mieux reliés à la fréquentation des spectacles. **Des cafés-danse**, organisés à la rotonde du Théâtre de Laval poursuivront le même objectif de dialogue entre spectacles en Mayenne et culture chorégraphique (Cf. point 6).

L'ADDM 53 poursuivra par ailleurs sa réflexion avec les acteurs des **danses de société**, très présentes en Mayenne mais peu structurées, afin de poser les bases de collaborations possibles entre les associations œuvrant dans ce domaine. Un premier Forum des métiers de la danse sera organisé en 2009, avec la présence du Centre National de la Danse (CND, Pantin).

5. La structuration et le développement des musiques actuelles

L'ADDM 53 a poursuivi en 2008 le rapprochement des problématiques propres au secteur musiques actuelles de ses **domaines d'actions transversaux**. Cette démarche vise à privilégier les questions du public auquel s'adresse l'activité de l'association, ainsi que des modes de pratiques, et à placer au second plan celle de l'esthétique musicale.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des politiques publiques, l'ADDM 53 reconduira sa participation aux **réflexions menées par les collectivités** locales, départementale et régionale.

Concertation, coordination et information

La **commission départementale des musiques actuelles** (CDMA) restera en sommeil, sa réactivation dépendant du fonctionnement du Pôle régional musiques actuelles et des missions qui lui seront précisément confiées pour l'organisation et le suivi des concertations territoriales imaginées par le Conseil supérieur des musiques actuelles.

L'ADDM 53 est également un partenaire actif de **différents groupes de coordination et réseaux régionaux**, au sein notamment du collectif régional pour la diffusion du jazz (CRDJ) et du Pôle régional musiques actuelles (l'ADDM 53 étant membre du conseil d'administration). L'ADDM 53 participe au groupe d'experts constitué par la **Cellule conseil « enseignements artistiques et territoires »** pour établir un guide portant sur la place des musiques actuelles dans les schémas départementaux d'enseignement artistique.

L'ADDM 53 poursuivra la publication trimestrielle du **magazine « Tranzistor »**. Un outil commun au site Tranzistor et à celui de l'ADDM 53 a été conçu pour accéder directement à l'annuaire en ligne et l'agenda des concerts. Une nouvelle compilation sera éditée, en partenariat avec la direction de la communication du conseil général.

L'ADDM 53 participera au dispositif de découverte des musiques actuelles : **« Zic Zac au lycée »**, initié par le 6par4, avec le concours du CIRMA-Les Ondines et de l'ADDM 53. Son intervention portera sur la présentation de l'histoire des musiques actuelles et de ses différents courants, afin d'apporter aux élèves des repères esthétiques. Une initiation à l'écriture de chroniques musicales permettra d'accompagner les élèves dans l'exercice de leur sens critique.

Rockin' Laval

L'année 2009 verra la concrétisation du travail mené depuis 2007 par l'ADDM 53 et le service des musées et du patrimoine de la ville de Laval, avec l'aide du CIRMA-Les Ondines et l'expertise de Marc Touché, sociologue spécialiste des pratiques en musiques amplifiées au CNRS, et commissaire scientifique du projet. La restitution de cette recherche sur l'histoire du rock à Laval, de 1960 à 2000, prendra la forme d'une **exposition à la SCOMAM**, du 19 septembre 2009 au 17 janvier 2010 (organisation ville de Laval). Une série de concerts, associant refondations de groupes et jeune musiciens, sera organisée par les diffuseurs de Laval et les Ondines à Changé. La reprise d'Atom Heart Mother de Pink Floyd (Cf. *supra*) sera également donné dans le cadre de ce « live ».

L'ADDM 53 prend en charge la coordination générale du projet, ainsi que la publication d'un **hors-série du magazine Tranzistor**, dont la rédaction a été confiée à Raphaël Juldé, et qui sera tiré à 1400 exemplaires. Un disque présentant les groupes-phares de l'histoire du rock à Laval sera joint à cette publication. Des actions complémentaires seront organisées en marge de l'exposition et du « live », notamment avec le concours de la médiathèque de Laval.

Accompagnement et formation

L'ADDM 53 proposera quatre formations thématiques :

- « **MAO et techniques d'enregistrement** », du 14 au 18 avril 2009 à l'école municipale de musique de Changé ;
- « **Initiation aux techniques du son** », les 7, 8 et 14 mars 2009 au 6PAR4 à Laval ;
- « **Écrire une chanson** », tous styles musicaux, du 13 au 15 février 2009 à l'école de musique du Craonnais à Craon ;
- « **Stage(s) de technique vocale** », dernier trimestre 2009.

Ces formations sont organisées en partenariat avec Trempolino (Nantes). Le stage d'initiation aux techniques du son et le dispositif régional « Artistes en scène » sont menés en partenariat avec le 6par4 à Laval.

Des **formations et accompagnements artistiques** seront par ailleurs proposés à des groupes constitués :

- Dans le cadre des résidences pédagogiques, 3 à 4 groupes bénéficieront de résidences pédagogiques organisées par l'ADDM 53. Sont pressentis : Hard off hearing, Sling69 et Les fils Canouche ;
- dans le cadre du dispositif régional « artistes en scène », piloté par Trempolino et coordonné en Mayenne par l'ADDM 53, accompagnement d'un groupe à définir ;

Projets musicaux en amateurs

Comme indiqué plus haut (Cf. pratiques musicales amateurs), deux projets menés avec des musiciens du département seront l'occasion d'expérimenter des **esthétiques musicales actuelles**, dans des directions artistiques très différentes : reprise d'Atom Heart Mother de Pink Floyd d'une part, et participation à l'accueil de Carole Hémard et de Médéric Collignon par le festival Ateliers-jazz de Meslay-Grez.

Le concert du 4 avril, première présentation publique d'Atom Heart Mother, accueillera en première partie les **ateliers musiques actuelles** du département, rassemblé autour d'un répertoire rock progressif.

6. Accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques

La remise à plat des **Itinéraires danse** n'a pas pu être menée à son terme en 2008, les conclusions tirées d'une photographie sommaire de la diffusion de la danse en Mayenne, réalisée par l'ADDM 53, n'ayant pas réussi à poser les bases d'une réflexion sur la diffusion de la danse en Mayenne. Une réflexion départementale est aujourd'hui nécessaire, avec l'appui du conseil général et en articulation avec la préfiguration du volet danse du Schéma départemental des enseignements artistiques. La consolidation de la diffusion de la danse en Mayenne faciliterait la concentration de l'action de l'ADDM 53 sur des missions de **développement d'un public pour la danse**.

Nonobstant cette remise à plat partielle, l'ADDM 53 est parvenu à renforcer la présence de 2 compagnies, grâce aux programmations des Rencontres Danse à l'école : les « **Itinéraires danse 2009** » mettent ainsi à l'honneur 3 Cie, proposant chacune 2 spectacles différents, dans plusieurs lieux. Les Itinéraires danse 2009 constituent ainsi, cette année encore, le premier moteur de son action en faveur de la danse, pour tous les publics : publics scolaires et enseignants, élèves et professeurs d'écoles de danse, public des salles de spectacle :

- **Cie Chantier / David Drouard**, invitée par Laval Spectacles le 6 novembre 2008 avec *Gravity + Pétrole*, et par le SVET des Coëvrons le 30 janvier 2009 avec *Perpetuum Mobile* ;
- **Cie Beau Geste / Dominique Boivin**, invitée par la Saison culturelle de l'Ernée à Saint-Denis de Gastines le 27 mars 2009 avec *Transports exceptionnels*, et par l'ADDM 53 et le Kiosque à Mayenne le 26 mai avec *La répétition* ;
- **Centre chorégraphique national de Caen / Fattoumi-Lamoureux**, invité par Laval Spectacles le 20 janvier 2009 avec *1000 départs de muscles*, et par l'ADDM 53 au Centre culturel Les Angenaises à Bonchamp, le 4 juin avec une pièce à déterminer ;

Afin de faire bénéficier le public d'une **diversité de langages chorégraphiques**, d'autres compagnies présentes en Mayenne cette saison seront associées aux actions menées par l'ADDM 53 pour les scolaires, les enseignants d'écoles de danse et de l'Éducation nationale ou encore les amateurs : Cie Le Paon du jour / Catherine Letinturier ; Marion Lévy ; le CCN de Biarritz / Thierry Malandain ; Cie Étant Donné.

Soutien aux compagnies locales

L'ADDM 53 concentre en 2009 son action en faveur des compagnies locales à travers la **performance dansée** proposée lors de la **journée d'expérimentation archéologique** organisée par le Service départemental du patrimoine du conseil général. L'ADDM 53 passera cette année une commande à **Baba Diawara**, chorégraphe et interprète de la Cie Osmoze, d'une création ou relecture adaptée au site de Jublains, **avec un groupe de danseurs amateurs** issus de ses ateliers. La démarche de liaison avec les publics scolaires et/ou des écoles de danse du territoire sera renouvelée.

Développement des publics

L'ADDM 53 consolide les dispositifs et actions initiées en 2007 pour faciliter la fréquentation des spectacles de danse par différents publics. Dans le cadre des Itinéraires danse, plusieurs spectacles feront l'objet de **représentations ou répétitions publiques sur temps scolaire**. Les élèves des collèges et lycées inscrits dans des parcours de découverte de la danse (Cf. point 3) bénéficieront de dispositifs adaptés pour assister au spectacle en lien avec la thématique de leur parcours (cars et/ou tarifs spécifiques).

Ce système **d'achat groupé de places et de mise en place de cars** est également proposé aux écoles de danse du département, le plus souvent autour d'un noyau de danseurs amateurs inscrits dans les stages proposés avec les Cies des Itinéraires danse. Cette initiative s'inscrit dans l'optique d'une complémentarité essentielle entre apprentissage de la danse, éveil à la création artistique actuelle et constitution d'une culture chorégraphique chez les danseurs amateurs. Dans cette même optique sera proposé des **déplacements en région** pour assister à deux spectacles de danse (Cf. point 4).

La « **Carte pass Itinéraires danse** » **2/4/6 spectacles** est maintenant étendue à l'ensemble des spectacles chorégraphiques proposées en Mayenne. Vendue à tarif avantageux aux professeurs de danse, danseurs intervenants, enseignants, cadres de l'éducation nationale en charge de l'éducation artistique et culturelle, étudiants de l'IUFM, cette carte permet d'assister à 2, 4 ou 6 spectacles dans le département, grâce au concours volontariste des diffuseurs. Tout comme les dispositifs précédemment présentés, cette carte vise à **encourager les acteurs de la pratique de la danse** sous toutes ses formes à **fréquenter les spectacles**, meilleur moyen d'une initiation à la création chorégraphique ou d'un approfondissement de sa culture chorégraphique. Son impact sur la circulation des publics sera étudié, pour envisager un éventuel élargissement du dispositif à d'autres publics.

Les Cafés-danse

Comme en 2008, la Rotonde du **Théâtre de Laval** accueillera 4 cafés-danse, dont les thématiques sont définies en fonction des programmations de la saison. Des historiens, théoriciens et des artistes seront invités à présenter et commenter ces projections, organisées en partenariat avec la **Cinémathèque de la danse** (Paris) et Laval Spectacles. Proposés en amont des spectacles, les cafés-danse abordent des thématiques propices à susciter la curiosité du public a priori non acquis à la danse.

- **Danses d'ici et d'ailleurs** / mercredi 22 octobre 08 / [en lien avec le festival « Cocktail danse 53 » à Laval les 7, 8 et 9 novembre]
- **Jean Babilée, un demi-siècle de danse** / mercredi 12 novembre 08 / [en lien avec le spectacle *Rencontre*, de la compagnie Nayika à Château-Gontier le 18 novembre à 20h30]
- **La danse performance** / mercredi 14 janvier 09 / [en lien avec le spectacle *Mille départs de muscles*, CCN de Caen à Laval le 20 janvier à 20h30]
- **Vers un répertoire classique revisité** / mercredi 27 mai 09 / [en lien avec la programmation des pièces *Don Juan* et *Les Petits Riens*, CCN - Ballet Biarritz à Laval le 29 mai à 20h30]

Un café-danse sera par ailleurs organisé aux Ursulines à Château-Gontier, dans le cadre des Rencontres chorégraphiques départementales, le vendredi 17 avril (programme à déterminer).

Les outils mis en place corollairement au site Internet de l'ADDM 53 permettront également de **renforcer la communication** autour de la programmation danse en Mayenne, afin de développer les liens entre le public et les spectacles, à l'échelle du département, et en particulier en s'appuyant sur les acteurs culturels et éducatifs impliqués dans la pratique de la danse en Mayenne.